

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents	20		
Nombre de suffrages exprimés	24		
VOTES : Contre	0	Pour	24
Date de convocation :	04/12/2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame sophie RADREAU, Maire.

Objet : Suite à une dépense imprévue relative au remplacement des portails de la gendarmerie pour un montant global de 12 192.00 €, il y a lieu d'effectuer un virement de crédits, du même montant, du budget principal au budget annexe "Bâtiments Locatifs"

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023-01 : Virement à la section d'investissement	12 192.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	12 192.00 €	
D 2188-020 : DIVERS		17 954.64 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		17 954.64 €
D 65821-11 : Déficit des budgets annexes administrati		12 192.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		12 192.00 €
R 021-01 : Virement de la section de fonctionnement	12 192.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	12 192.00 €	
R 1328-311 : SALLE POLYVALENTE		9 409.54 €
R 13461-211 : MAT. CENTRE/ESPACE EDUC.PLURIEL		20 737.10 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		30 146.64 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Madame sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/12/2025 et de la publication le 27/12/2025.

A Bavans, le 27/12/2025.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire

Envoyé en préfecture le 27/12/2025
Reçu en préfecture le 27/12/2025
Publié le



ID : 025-212500482-20251210-DM3COMMUNE2025-BF

